SIENNA AM FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 4.000.200 euros
Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 PARIS
415 084 433 R.C.S. PARIS
(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

EN DATE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 septembre,

Le soussigné, Monsieur Laurent Dubois, agissant en qualité de président de la Société (le « **Président** »),

Décide, conformément aux dispositions des statuts, d'adopter les décisions qui suivent.

PREMIERE DECISION

Démission de la directrice générale déléguée

Le Président prend acte de la démission de Madame Marianne des Roseaux de ses fonctions de directrice générale déléguée de la Société à effet du 25 juillet 2025.

(……..)

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt ou de publicité rendues nécessaires par les décisions susvisées.

(……..)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Fait à Paris, le 11 septembre 2025

Signé par Laurent Dubois
Le 15/09/2025

Signed with universign



M. Laurent Dubois
Président